

## Carte des sites Natura 2000 marins en France

---



## Les aires marines protégées



## Qu'est-ce qu'une aire marine protégée ?

Une aire marine protégée est un espace délimité en mer, sur lequel est fixé un objectif de protection de la nature à long terme. Cet objectif est rarement exclusif : il est souvent, soit associé à un objectif local de développement socio-économique, soit articulé avec une gestion durable des ressources. En général, le pilotage est confié à une instance locale dans laquelle sont représentées les différentes parties prenantes.

Une aire marine protégée se caractérise également par un certain nombre de mesures de gestion mises en œuvre au profit de l'objectif de protection : suivi scientifique, programme d'actions, charte de bonne conduite, protection du domaine public maritime, réglementation, surveillance, information du public...

### Des outils juridiques variés

La loi du 14 avril 2006 dresse une liste ouverte de catégories d'aires marines protégées : réserves naturelles, parcs nationaux, domaine public maritime affecté au Conservatoire du littoral, sites Natura 2000, arrêtés de protection de biotope et parcs naturels marins.

L'ajout d'autres catégories est possible. La question se pose déjà pour les sanctuaires de mammifères marins ou encore pour des mesures sectorielles, par exemple les cantonnements de pêche. En effet, certains d'entre eux ont été utilisés dans des objectifs de protection dépassant le simple cadre de l'activité réglementée. Les parcs naturels régionaux ayant une façade littorale peuvent participer à des programmes d'actions en mer contribuant à la réalisation des orientations communes.

La gamme d'outils potentiellement utilisables est très large, que ce soit en termes de surface concernée, de nature des outils, d'autorité ou de mode de gouvernance.

### Une aire marine protégée : pour quoi faire ?

De multiples raisons peuvent conduire à mettre en place une aire marine protégée. Sans prétendre à l'exhaustivité, les motivations peuvent être :

- la protection ou la reconstitution de ressources halieutiques,
- la protection d'espèces ou d'habitats rares et menacés,
- la préservation d'un ensemble d'habitats remarquables,
- la protection de la biodiversité,
- le maintien des capacités d'écosystèmes clés pour les ressources halieutiques, conchylicoles ou pour des espèces patrimoniales,
- la gestion durable d'un milieu naturel soumis à de multiples usages,
- la protection d'un cadre préservé à forte attractivité touristique,
- la restauration de milieux dégradés,
- la mise en place de mesures écologiques compensatoires à des activités ou installations destructrices,
- un espace de référence scientifique,
- ...

La taille de l'aire marine protégée dépend des objectifs pour lesquels elle a été mise en place. De même son mode de gouvernance, en particulier le choix des parties prenantes qui participent aux décisions, dépendra du contexte local et du projet.



Herbiers de zostères

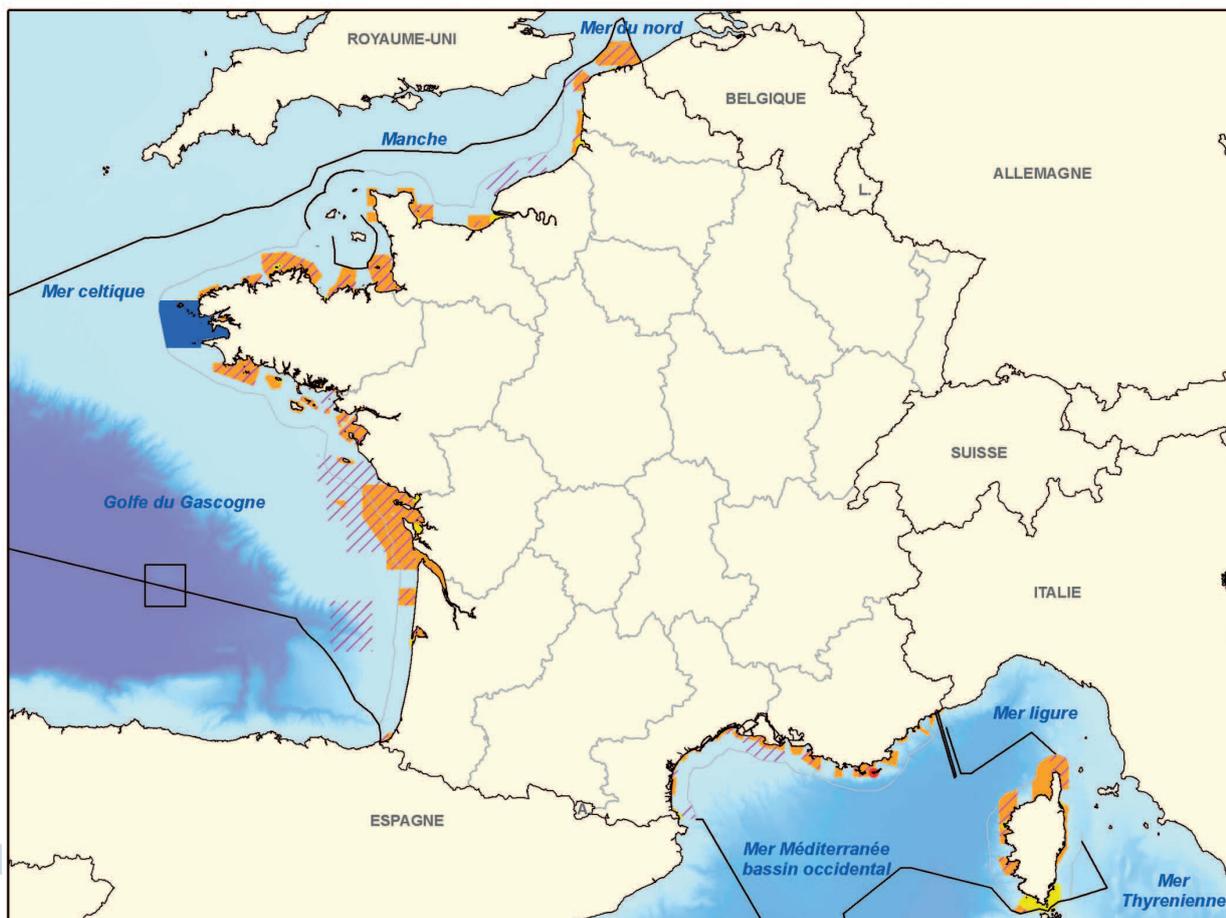


Étendues de parcs à huîtres et lignes de bouchot



Phoques en mer d'Iroise

Principales aires marines protégées de France métropolitaine



- Parc naturel marin
- Parc national
- Natura 2000 - Directive Oiseaux
- Natura 2000 - Directive Habitats-Faune-Flora
- Réserve naturelle



Source des données : AMP/MNHN (premières aires marines protégées), SHOM (contrat 302008 (rélimitations de l'espace maritime français)), GEBCO ( bathymétrie mondiale), FAO/IGEN (recoupement administratifs).  
Système de coordonnées : Mercator/WGS 84 / IAG GRS 1980, MET\_GES\_pricipales\_amp\_métropole\_A5\_201008. Réalisation : Agence des aires marines protégées - juin 2010

## Un réseau d'aires marines protégées

Au-delà de l'intérêt local, une aire marine protégée joue un rôle au niveau régional, national et international (effet « réserve », migration des oiseaux, frayère...). Le programme international sur les aires protégées adopté par la France dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) fait, à ce titre, référence à la constitution de réseaux nationaux et régionaux cohérents, représentatifs et bien gérés. Cet emboîtement d'échelle oblige à avoir des stratégies de création et de gestion des aires marines protégées qui puissent se discuter aux différents niveaux.

L'organisation d'échanges entre les gestionnaires d'aires marines protégées contribue à la cohérence de l'ensemble. Le forum des gestionnaires d'aires marines protégées en France et le réseau MedPAN des gestionnaires d'aires marines protégées de Méditerranée sont deux exemples réussis en la matière.

Réseau MedPAN : [www.medpan.org](http://www.medpan.org)  
Forum des aires marines protégées françaises :  
[www.airesmarines.org](http://www.airesmarines.org)



## Catégories d'aires marines protégées dans les eaux françaises

Type	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>
Site Natura 2000*	311	61 190
Réserve naturelle**	31	26 392
Parc naturel marin	2	71 790
Parc national	2	1 340
Domaine public maritime du Conservatoire du littoral	7	160
Arrêté préfectoral de protection de biotope	7	10
Bien inscrit au patrimoine mondial (UNESCO)	1	15 650
Réserve spéciale	1	20
Réserve intégrale	1	170
Réserve spéciale marine	11	20
Réserve de biosphère (UNESCO)	1	3 240
Plan de gestion de l'espace maritime	2	3 300
Réserve intégrale et zone de nature sauvage	2	140

\* Source :  
Muséum national d'Histoire Naturelle

\*\* Réserve naturelle nationale / régionale / de la collectivité territoriale de Corse / Réserve naturelle des Terres Australes Françaises (près de 25 000 km<sup>2</sup> à elle seule).

■ Catégories d'aires marines protégées définies dans la loi sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux du 14 avril 2006

■ Nouvelle-Calédonie

■ Polynésie française



Agence des  
aires marines protégées



16 quai de la Douane / BP 42932 / 29229 BREST cedex 2 - France

☎ : +33 (0)2 98 33 87 67 / 📠 : +33 (0)2 98 33 87 77

[www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)